



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

5 jours

Formation SSCT des membres élus du CSE et de la CSSCT 1er mandat

à partir de 1370 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la nouvelle réglementation en santé, sécurité et conditions de travail suite aux ordonnances dites « Macron »
- Maîtriser les missions et le fonctionnement du CSE et de la CSSCT en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Comprendre le rôle et les missions spécifiques de la CSSCT et son articulation avec le CSE
- S'approprier les outils mis à disposition pour bien mener sa mission
- Etre capable d'analyser les situations de travail et d'évaluer les risques professionnels afin d'être force de proposition d'amélioration
- Etre capable d'analyser les accidents et incidents du travail

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Entreprise
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION
LAHO FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

1. Identifier les enjeux généraux de la prévention

- Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
- Enjeux économiques, humains et juridiques
- Connaître le champ d'intervention du CSE : la notion de danger grave et imminent

2. Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

- Le processus d'apparition du dommage
- La réglementation
- Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser
- Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées
- Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques Valeurs et bonnes pratiques

4. Connaître l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE

- L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
- Les missions du CSE
- Les moyens du CSE
- Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Connaître le champ d'intervention du CSE

- La notion de danger grave en santé publique et environnement
- La notion d'atteinte à la santé physique et mentale
- Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser : l'expert du CSE
- Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels
- Préparer efficacement une réunion
- Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux
- Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
- Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
- Préparer et suivre un plan d'action
- Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori
- Travail intersession
- Réalisation d'une visite avec son compte-rendu
- Repérage en entreprise des documents obligatoires en matière de prévention des risques (liste fournie)
- Si possible participation à une réunion plénière
- Retour sur les travaux d'intersessions :
- Retour d'expérience et échanges sur la participation à la réunion lors de l'intersession

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
BEAUVAIS
COMPIEGNE
DUNKERQUE
GRAVELINESLAON
LENS
LEULINGHEM
NOGENT-SUR-OISE
ROUBAIXRetrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr**Laho**
TERRE DE FORMATIONS

CCI HAUTS-DE-FRANCE

Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

PROCHAINES SESSIONS ET CONTACT DES CENTRES

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 16,17,18,19,20 septembre

BEAUVAIS

Session 1 : 16,17,18,19,20 septembre

COMPIEGNE

Session 1 : 26,27,28,29,30 août

Session 2 : 18,19,20,21,22 novembre

DUNKERQUE

Session 1 : du 23/09/2024 au 27/09/2024

GRAVELINES

Session 1 : 23,24,25,26,27 septembre

LAON

Session 1 : 13,14,15,16,17 mai

Session 2 : 16,17,18,19,20 décembre

LENS

Session 1 : 07,08,09,10,11 octobre

Session 2 : 25,26,27,28,29 novembre

LEULINGHEM

Session 1 : 25,26,27,28,29 novembre

NOGENT-SUR-OISE

Session 1 : 08,09,10,11,12 juillet

Session 2 : 14,15,16,17,18 octobre

ROUBAIX

Session 1 : 23,24,25,26,27 septembre

Session 2 : 25,26,27,28,29 novembre

